

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### à retourner auprès de votre professeur avant le 15 mai

L'élève est inscrit pour une année pédagogique, selon le calendrier de l'Ecole de Harpe. L'inscription est définitive une fois le formulaire signé et reçu par l'Ecole de Harpe ainsi que les frais d'inscription perçus. Dans le cas des élèves mineurs, le formulaire d'inscription doit être rempli et signé par les parents. L'échelonnement mensuel payable par ordre de virement permanent vous engage à payer le montant total de l'écolage annuel. L'absence de l'élève ne donne droit à aucune réduction de l'écolage.

#### COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE: (à remplir en lettres majuscules par le signataire du contrat)

Nom et prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

E-mail:.....

Date de naissance (si élève mineur) :.....

Classe (future) et établissement scolaire:.....

#### COORDONNÉES DES PARENTS: (si élève mineur)

<p><b>Mère:</b>            Nom et prénom:.....            Adresse (si différente de celle de l'élève):            .....            .....            Téléphone:.....            E-mail:.....</p>	<p><b>Père:</b>            Nom et prénom:.....            Adresse (si différente de celle de l'élève):            .....            .....            Téléphone:.....            E-mail:.....</p>
---	---

Informations importantes à communiquer au professeur (allergies, traitement médical, organisation familiale, etc):.....

#### REGLEMENT DE L'ECOLE DE HARPE:

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'Ecole de Harpe ci-joint et m'engage à en respecter les termes.

#### AUTORISATION:

J'autorise l'Ecole de Harpe à me photographier/filmer ou à photographier/filmer mon enfant et à utiliser mon/son image dans le cadre exclusif de la promotion des activités de l'Ecole de Harpe.

#### Cochez si nécessaire:

En tant que parent, je souhaite que mon enfant reçoive par e-mail les informations de l'Ecole de Harpe (les parents reçoivent automatiquement les communications).

## FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS\*

### 120.- CHF (facture ci-jointe)

\*Les frais d'inscription participent au fonctionnement administratif de l'Ecole ainsi qu'à l'organisation des manifestations musicales.

Attention: si versement au guichet de La Poste, les frais d'inscription s'élèveront à 122,40 CHF

## ECOLAGES des COURS 2022-2023

### (facture transmise après l'inscription)

**Indiquer le nom de votre professeur:** .....

**Cochez ci-dessous le cours correspondant à votre inscription:**

<b>Cours hebdomadaires</b> (selon calendrier ci-joint)	<b>Tarif Annuel</b> (paiement unique avant le 5 septembre)	<b>Tarif Annuel Mensualisé*</b> (10 paiements avant le 5 de chaque mois de septembre à juin)
• 30 mn individuel	<input type="checkbox"/> 1436.-	<input type="checkbox"/> 144,60
• 45 mn individuel	<input type="checkbox"/> 1997.-	<input type="checkbox"/> 200,70
• 60 mn individuel	<input type="checkbox"/> 2492.-	<input type="checkbox"/> 250,20
<b>Autres cours (si places disponibles)</b>		
• 1 cours par quinzaine 60 mn individuel (16 cours + 1 activité collective)	<input type="checkbox"/> 1371.-	<input type="checkbox"/> 138,10
• 1 cours par quinzaine 45 min individuel (16 cours + 1 activité collective)	<input type="checkbox"/> 1110.-	<input type="checkbox"/> 112.-
• 1 cours par mois 60 min individuel (10 cours)	<input type="checkbox"/> 870.-	<input type="checkbox"/> 88.-
• Carte de 4 cours 60 min individuel	<input type="checkbox"/> 367.-	
<b>Cours collectifs et cours ponctuels</b>		<b>Tarif unitaire</b>
• Atelier d'initiation à la harpe électrique avec Alessia Lepori, 8 heures 4 ateliers de 2h, participation minimum 3 élèves		328.-
• Atelier d'ensemble de harpes, 8 heures 4 ateliers de 2h, participation minimum 3 élèves		288.-
• Atelier de chant avec Flora Ageron, 8 heures 4 ateliers de 2h, participation minimum 3 élèves		248.-
• Coaching vocal individuel avec Flora Agéron, 1 heure		82.-

\* Les paiements mensuels de l'écolage s'effectuent par ordre de virement permanent avant le 5 de chaque mois.  
Les frais de versement au guichet de La Poste sont à la charge de l'élève.

Cochez si nécessaire:

Je paie l'écolage par versement au guichet de La Poste et prend en charge les frais postaux supplémentaires inscrits sur ma facture d'écolage (entre 2.- chf et 4,75 chf par versement).

### ENGAGEMENT

Par apposition de ma signature, je confirme avoir lu et approuvé l'intégralité du règlement de l'Ecole de Harpe. Je m'engage contractuellement à m'acquitter des frais annuels liés à l'inscription (écolage pour les cours et frais d'inscription).

**Lieu et date:**

**Signature: élève majeur ou représentant légal**